



P.O.S.S :

PLAN D'ORGANISATION

DE LA SURVEILLANCE

ET DES SECOURS

2025

# SOMMAIRE

## **1- ROLE DU POSS**

## **2- IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT**

## **3- NUMEROS D'URGENCE**

## **4- DESCRIPTIF DE L'EDIFICE**

4.1- Photo aérienne

4.2 – Descriptif du Water Jump

4.3- Descriptif de la Tyrolienne Aquatique

4.4 – Descriptif de l'Aqua park

4.5 - Descriptif de l' Aqua-détente

## **5- FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT**

5.1- Période et horaires d'ouverture de l'établissement

5.1.a Horaires du Water Jump

5.1.b Horaires de la Tyrolienne aquatique

5.1.c Horaires de l'Aqua Park

5.1.d Horaires de l'Aqua-détente

5.2 Fréquentation

5.2.a Fréquentation du Water Jump

5.2.b Fréquentation de la Tyrolienne aquatique

5.2.c Fréquentation de l'Aquapark

5.2 d Fréquentation de l'Aqua-détente

5.3 Accueil des mineurs

## **6- MOYENS DE SECOURS ET D'ALERTE**

6.1 Implantation et descriptif du matériel de secours

6.1.1 Matériel de sauvetage

6.1.1a Water jump

6.1.1b Aquapark

6.1.2 Matériel de surveillance et de secours

6.1.2a Water jump

6.1.2b Tyrolienne aquatique

6.1.2c Aquapark

6.1.2 d Aqua-détente

6.1.2e Sac de prompt secours

6.2 Moyens d'alerte et de liaisons

6.2.1 Moyens de liaisons

- 6.2.2 Moyens d'alertes
  - 6.2.2.a Le water Jump
    - En basse saison
    - En haute saison
  - 6.2.2.b La tyrolienne aquatique
  - 6.2.2.c L'aquapark
  - 6.2.2.d l'aqua-détente
- 6.2.3 Organigramme
  - 6.2.3.a Le water jump
    - En basse saison
    - En haute saison
  - 6.2.3.b La tyrolienne aquatique
  - 6.2.3.c L'aquapark
  - 6.2.3. d L'aqua-détente
- 6.3 Organisation en cas d'accident
  - 6.3.1 Entrée, Vestiaires et sanitaires
  - 6.3.2 Bassins, plages, plan d'eau
  - 6.3.3 Plans d'accès des secours

## **7- ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE**

- 7.1 Water Jump
- 7.2 Tyrolienne aquatique
- 7.3 Aquapark
- 7.4 Aqua détente

## **8- CONCLUSION**

## **9- DIFFUSION DU POSS**

## **10- ANNEXES**

- 10.1 Emplacement du parc o fun park**
- 10.2 Emplacement des activités dans le parc o fun park**
- 10.3 Les gestes essentiels du sauveteur**
- 10.4 Message d'alerte délivré aux secours**
- 10.5 La procédure RCP et DAE avec 2 surveillants**
- 10.6 Procédure en cas de noyade**
- 10.7 La fiche bilan des premiers secours**
- 10.8 Fiche de signalement d'accident**
- 10.9 Règlements intérieurs**
  - 10.9.a water jump**
  - 10.9.b tyrolienne aquatique**
  - 10.9.c aquapark**
  - 10.9 d l' aqua-détente**
- 10.10 Signatures du personnel**

## **1- ROLE DU POSS**

Le POSS regroupe l'ensemble des mesures de prévention des accidents et de planification des secours sous la responsabilité de l'exploitant.

La rédaction du POSS est une opportunité pour chacun de réfléchir aux conditions réelles de son activité afin de mettre en place les dispositifs les mieux adaptés.

Pour pouvoir être efficace en cas d'accident, le mieux est de s'y préparer.

Une prestation de qualité commence par une surveillance et une organisation parfaitement opérationnelle.

## **2- IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT**

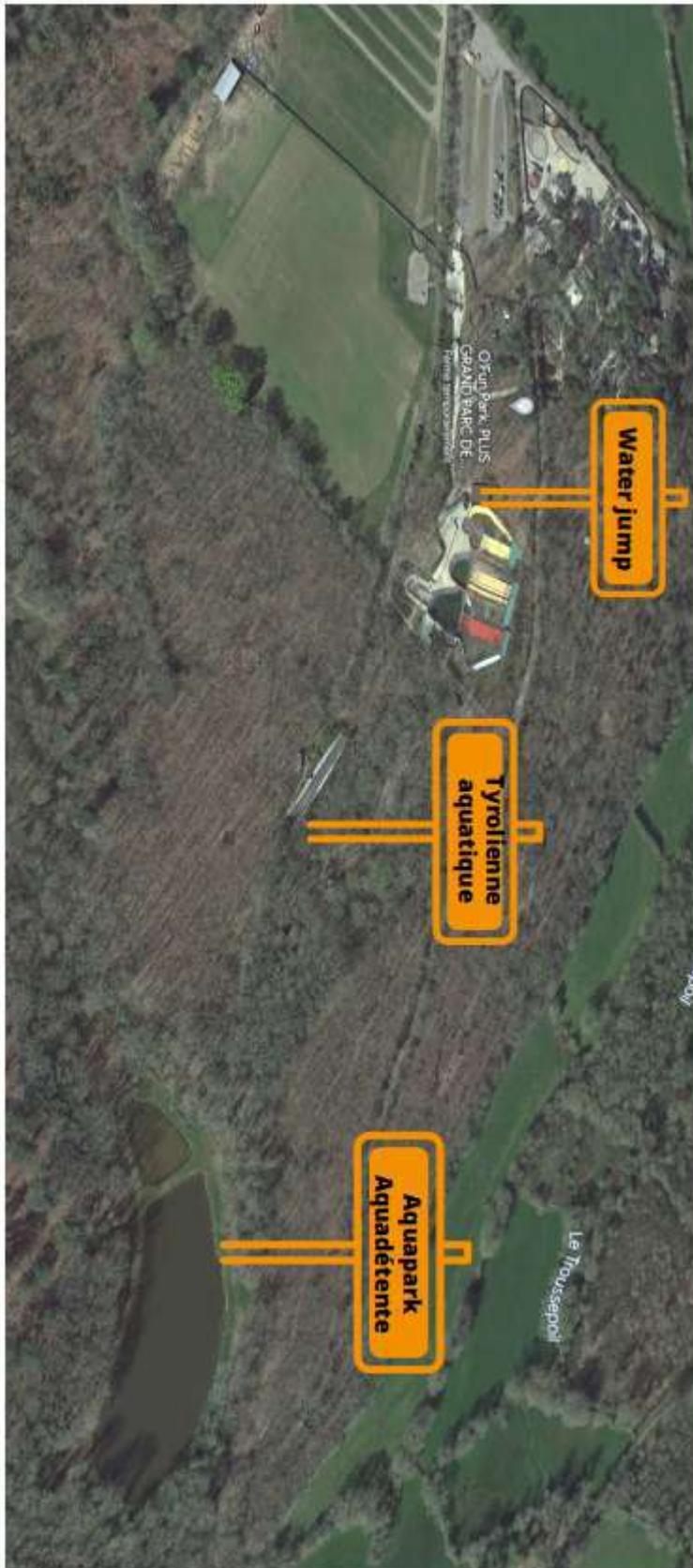
- IDENTIFICATION : OCEANO LOISIRS
  
- N° Siret : 437 710 155 00056
  
- Adresse : Le Bois Lambert - BP4 - Le Bernard  
85 540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
  
- Téléphone : 02 51 48 12 12
  
- Site internet : [www.ofunpark.fr](http://www.ofunpark.fr)
  
- Propriétaire Exploitant : M THIBAUD Michaël
  
- Typologie ERP : PA5

### 3 – NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS :	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
Appel d'urgence depuis portable	112
HOPITAL (CHD)	02 51 44 61 61
CENTRE ANTI-POISON	Angers : 02 41 48 21 21 Rennes : 02 99 58 22 22
CENTRE HEMOPHILE	Nantes : 02 40 08 74 68
 <u>Médecins généralistes</u>	
Centre de santé	02 28 85 73 68

## 4 – DESCRIPTIF DE L'EDIFICE

### 4.1. Photo aérienne



## 4.2 Water Jump

<b><u>Type :</u></b>	Plan d'eau artificiel non chauffé.	
<b><u>Année de construction :</u></b>	2014	
<b><u>Année d'agrandissement :</u></b>	2015	
	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b><u>Superficie :</u></b>	900 m <sup>2</sup>	990 m <sup>2</sup>
<b><u>Volume d'eau :</u></b>	2 200 m <sup>3</sup>	2267 m <sup>3</sup>
<b><u>Profondeur :</u></b>	De 1 m à 4 m	De 0.75 m à 4 m
<b><u>Fréquentation maximale instantanée :</u></b>	200 pers	
<b><u>Longueur :</u></b>	72 m	
<b><u>Largeur :</u></b>	15 m	
<b><u>Température de l'eau :</u></b>	23 °c – 16 °c	
<b><u>Filtration :</u></b>	Désinfection au chlore	

### **Descriptif du Water Jump :**

Muni d'un casque, d'un gilet de sauvetage et à la suite d'un briefing de sécurité, il suffit de glisser sur des pistes adaptées à son niveau (validé par un opérateur) en body surf, bouée, ou body board. La réception se faisant dans un bassin adapté à la pratique de cette activité.



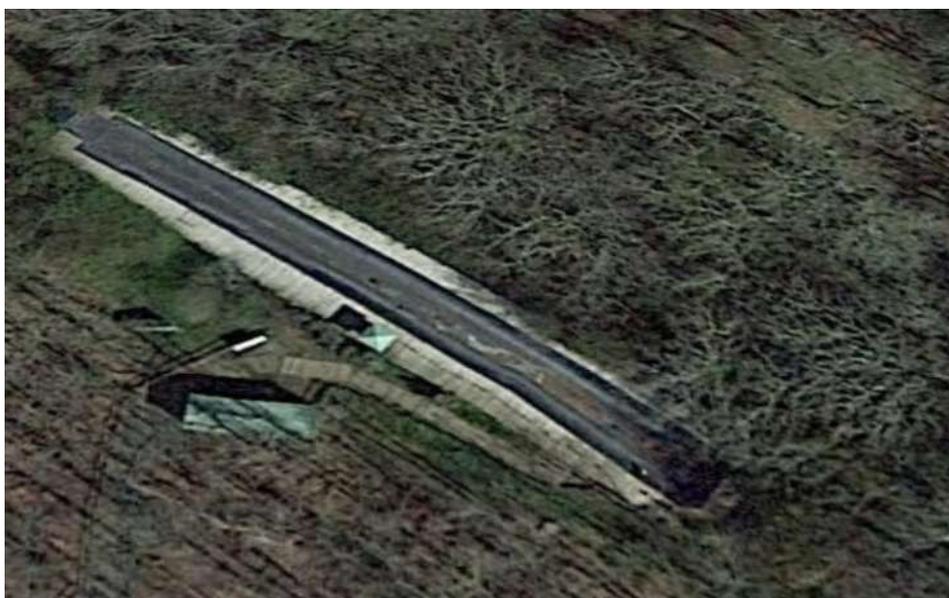
### **Public visé :**

Tout type de public et à partir de 5 ans, que ce soit de L'accueil de particuliers ou de l'accueil de collectifs de mineurs.

### 4.3 –Tyrolienne aquatique

<b><u>Type :</u></b>	Plan d'eau artificiel non chauffé.
<b><u>Année de construction :</u></b>	2015
<b><u>Superficie :</u></b>	200 m <sup>2</sup>
<b><u>Volume d'eau :</u></b>	150 m <sup>3</sup>
<b><u>Profondeur :</u></b>	De 0.25 à 1 mètre.
<b><u>Fréquentation maximale instantanée :</u></b>	2 pers
<b><u>Longueur :</u></b>	50 m
<b><u>Largeur :</u></b>	4 m
<b><u>Température de l'eau :</u></b>	23 °c – 16 °c
<b><u>Filtration :</u></b>	Désinfection au chlore

**Descriptif de la Tyrolienne Aquatique** : Muni d'un équipement d'escalade adapté à l'activité et après avoir reçu un briefing de sécurité, la personne s'élance en haut d'une tour de 7 mètres et ce sur 350 mètres. L'arrivée de la tyrolienne se fait dans le bassin de réception.



#### **Public visé :**

Tout type de public à partir de 30 kg, que ce soit, de L'accueil de particuliers ou de l'accueil de collectifs de mineurs.

## 4.4 – Aqua park

<b><u>Type :</u></b>	Plan d'eau naturel non chauffé.
<b><u>Année de construction :</u></b>	2023
<b><u>Superficie :</u></b>	7 000 m <sup>2</sup>
<b><u>Volume d'eau :</u></b>	21 000 m <sup>3</sup>
<b><u>Profondeur :</u></b>	3 m
<b><u>Fréquentation maximale instantanée :</u></b>	200 pers
<b><u>Longueur :</u></b>	185 m
<b><u>Largeur :</u></b>	65 m
<b><u>Température de l'eau :</u></b>	23 °c – 16 °c
<b><u>Filtration :</u></b>	Néant

**Descriptif de l' Aqua Park** : Muni d'un gilet de sauvetage et après avoir reçu un briefing de sécurité, la personne part pour 2 heures d'activité à rebondir, glisser, escalader sur différents modules gonflables sur l'eau.



### **Public visé :**

Tout type de public et à partir de 5 ans, que ce soit, de l'accueil de particuliers ou de l'accueil de collectifs de mineurs.

## 4.5 Aqua- détente

<b><u>Type :</u></b>	Plan d'eau naturel non chauffé.
<b><u>Année de construction :</u></b>	2023
<b><u>Superficie :</u></b>	800 m <sup>2</sup>
<b><u>Volume d'eau :</u></b>	2625 m <sup>3</sup>
<b><u>Profondeur :</u></b>	3 m
<b><u>Fréquentation maximale instantanée :</u></b>	800
<b><u>Longueur :</u></b>	37 m
<b><u>Largeur :</u></b>	21.5 m
<b><u>Température de l'eau :</u></b>	23 °c – 16 °c
<b><u>Filtration :</u></b>	Néant

### **Descriptif de l'aqua-détente :**

L'aqua-détente est un espace doté d'une plage de sable fin et d'un plan d'eau de baignade, matérialisé par des lignes d'eau. Chaque baigneur sera muni d'un gilet de sauvetage.



### **Public visé :**

Tout type de public, que ce soit, de L'accueil de particuliers ou de l'accueil de collectifs de mineurs.

# 5-FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT.

## 5.1 Période et horaires d'ouverture de l'établissement

10h-18h 11h-18h 14h-18h

avr.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juil.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

sept.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

oct.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

nov.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### 5.1.a Horaires d'ouverture du Water Jump

10H-19H  
14H-18H

avr.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juil.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

sept.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### 5.1.b Horaires d'ouverture de la Tyrolienne aquatique

14H-19H 14H30-19H  
14H-18H

avr.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juil.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

sept.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## 5.1. c Horaires d'ouverture de l'Aqua Park

10H-19H  
14H-18H

avr.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juil.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

sept.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## 5.1. d Horaires d'ouverture de l'Aqua-détente

14H-18H

avr.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

mai-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

juin-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

juil.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

août-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

sept.-25

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## 5.2 La Fréquentation

### 2 Périodes sont distinctes :

La basse saison : Des vacances de Pâques au début des vacances d'été et de la fin des vacances d'été à fin septembre.

La haute saison : L'ensemble des vacances d'été.

### **5.2 a Fréquentation du Water Jump**

- Fréquentation maximale instantanée de l'établissement : 200
- Nombre d'entrées sur l'année : 30 000
- Fréquentation maximale journalière :
  - Avant + Arrière-Saison : **400**
  - Eté : 900
- Moments prévisibles de forte fréquentation du public :
  - Période du 25 juillet au 20 août de 14h à 16h.

### **5.2 b Fréquentation de la Tyrolienne Aquatique**

- Fréquentation maximale instantanée de l'établissement : 2
- Nombre d'entrée sur l'année : 10 000
- Fréquentation maximale journalière :
  - Avant + Arrière-saison : 200
  - Eté : 320
- Moments prévisibles de fortes fréquentations du public :
  - Période du 25 juillet au 20 août de 14h à 16h.

### **5.2 c Fréquentation de l' Aquapark**

- Fréquentation maximale instantanée de l'établissement : 200
- Nombre d'entrée sur l'année estimé : 10 000
- Fréquentation maximale journalière estimée :
  - Eté : 400
- Moments prévisibles de fortes fréquentations du public :
  - Période du 25 juillet au 20 août

### **5.2 d Fréquentation de l'aqua-détente**

- Fréquentation maximale instantanée de l'établissement : 800
- Nombre d'entrée sur l'année estimé : 5 000
- Fréquentation maximale journalière estimé : 100
- Moments prévisibles de fortes fréquentations du public :
  - Période du 25 juillet au 20 août

### 5.3 Accueil des mineurs

Attestation à nous retourner signée pour entrer sur O'Gliss Park et O'Fun Park (water jump et aquapark) – en lien avec la réglementation française et les articles R227.1 à 22 + Lieu de déroulement de la pratique aux dispositions des articles A. 322-8 et A. 322-9 du code du sport. POSS accessible à la demande -

Quel que soit le lieu de baignade, outre la présence de l'encadrant responsable de la baignade (SB, chef de bassin, chef de poste), il est prévu :

Pour les enfants de - de 6 ans

Un animateur obligatoirement présent dans l'eau pour 5 mineurs

#### TAUX D'ENCADREMENT DES BAIGNADES

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



UN ANIMATEUR OBLIGATOIREMENT PRÉSENT DANS L'EAU  
POUR CINQ MINEURS

TOUTS DROITS RÉSERVÉS ©

Pour les enfants de 6 ans et +

Un animateur de préférence présent dans l'eau pour 8 mineurs

Taux et normes d'encadrement des baignades en ACM pour les enfants de 6 ans et +

#### TAUX D'ENCADREMENT DES BAIGNADES

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



UN ANIMATEUR DE PRÉFÉRENCE PRÉSENT DANS L'EAU  
POUR HUIT MINEURS

TOUTS DROITS RÉSERVÉS ©

À noter : les animateurs accompagnant les enfants n'ont pas l'obligation d'être majeurs.

Pour les mineurs de 14 ans et +

Qualification de l'encadrement : personne majeure membre de l'ACM

Taux et normes d'encadrement : 1 animateur pour 8 sans excéder 40 dans l'eau (sans obligation pour l'animateur d'être à l'eau mais cela est fortement recommandé)

## Baignade en piscine ou dans une zone de bain aménagée et surveillée

Lorsque la baignade se déroule dans une piscine surveillée ou dans une zone aménagée et surveillée (plan d'eau, bord de mer), le directeur (la directrice) de l'accueil désigne un responsable parmi les membres de l'équipe pédagogique sur place. : **Merci de signaler le NOM, PRENOM et QUALIFICATION de l'animateur encadrant sur site**

### À ce titre, il devra :

- Signaler la présence du groupe au responsable aquatique ou si ce dernier n'est pas disponible, au secouriste du poste de 1<sup>er</sup> secours et l'avertir de l'entrée des enfants dans l'eau.
- Se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité.
- S'assurer de la présence effective des animateurs dans l'eau lorsque c'est obligatoire (mineurs de -6 ans).
- Organiser les éventuelles rotations (plusieurs groupes de baigneurs).
- Prévenir le responsable aquatique ou le secouriste du poste de 1<sup>er</sup> secours en cas d'accident.

### L'ensemble de l'équipe veillera à :

- Connaître le niveau d'aisance en milieu aquatique de chacun des mineurs et le vérifier par le passage de tests. ***(Test « PASS NAUTIQUE » - ce document devra être accessible par l'équipe d'O'Gliss Park et d'O'Fun Park sur simple demande écrite)***
- Séparer les enfants ne sachant pas nager des autres enfants et confier leur surveillance aux animateurs les plus expérimentés qui veilleront à les équiper de brassards, bouées ou ceintures de sécurité aux normes.
- Exercer une surveillance constante et vigilante, en particulier auprès des enfants ne sachant pas nager. Cette vigilance vaut également pour les enfants restés hors de l'eau.
- Veiller à prévenir les chocs thermo différentiel (rencontre brutale de la peau chaude - restée au soleil - et de l'eau plus froide).
- Compter les enfants à l'entrée dans l'eau, et les recompter à la fin de la baignade.
- Veiller à une entrée progressive dans l'eau.

**La présence des maîtres-nageurs ou d'un dispositif de sécurité ne dispense pas l'encadrement et la direction du centre de leur obligation de surveillance.**

Signé le :

Par :

Statut dans l'ACM :

## **6- MOYENS DE SECOURS ET D'ALERTE**

Pour assurer la sécurité des baigneurs, le parc dispose d'un ensemble de moyens de secours et d'alerte adaptés aux différents équipements de l'établissement.

### **6.1 Implantation et descriptif du matériel de secours**

#### **6.1.1 Matériel de sauvetage**

##### **6.1.1.a le Water Jump**

2 Perches aluminium disposées autour du bassin.



##### **6.1.1.b l'Aquapark**

2 paddles sur le plan d'eau



## 6.1.2 - Matériel de surveillance et de secours

### 6.1.2 a Water Jump

- 2 Chaises de surveillance 
- 1 plan dur + sangles + immobilisateur de tête, 1 brancard 
- 1 Ensemble d'oxygénothérapie : Bouteille d'O2 + masque enfant et adulte 

### Infirmierie



- 1 lit médicalisé



### 6.1.2b La Tyrolienne aquatique

- 1 plan dur + sangles + immobilisateur de tête, 1 brancard 
- 1 Ensemble d'oxygénothérapie : Bouteille d'O2 + masque enfant et adulte 



### 6.1.2.c L' Aquapark

- 1 plan dur + sangles + immobilisateur de tête, 1 brancard 
- 1 Ensemble d' oxygénothérapie : Bouteille d' O2 + masque enfant et adulte 

#### Infirmierie



- 1 lit médicalisé



### 6.1.2.d L'Aqua-détente

- 1 Chaise de surveillance 
- 1 plan dur + sangles + immobilisateur de tête, 1 brancard 
- 1 Ensemble d' oxygénothérapie : Bouteille d' O2 + masque enfant et adulte 



### **6.1.2.e Sac de prompt secours :**

Celui-ci n'a pas de lieu fixe définie dans le parc, il est en mouvement et constamment sur le dos du secouriste des premiers secours. Il est composé de :

- 1 Défibrillateur Automatique Externe / Aspirateur à mucosités et des sondes adaptées /
- 1 Atelle cervicale Adulte / 1 Atelle cervicale Pédiatrique / 1 Masque HC Adulte /
- 1 Masque O2HC Pédiatrique / 1 Lunette O2 Nasal / 1 Rouleau adhésif / 1 Ciseau Jesko /
- 10 Sachets de compresses / 1 spray Chlorexidine / 10 ml de Chlorure de Sodium /
- 1 Pansement aqua adulte / 1 Pansement aqua enfant / 1 Serum physiologique /
- 1 Bande de 5cm / 1 Bande de 10 cm / 1 Bande de 15 cm / 1 Echarpe triangulaire /
- 1 Crème apaisante / 1 Gel hydro-alcoolique / 4 Sachet de sucre / 10 Gants d'examen /
- 1 CHUT / 1 Couverture de survie / 1 Garot rigide / 1 Oxymètre de pouls, tensiomètre /
- 1 Thermomètre/ 1 Bavu pédiatrique + masque / 1 Bavu Adulte.

### **6.2- Moyens d'alerte et de liaisons**

Le parc est équipé d'un ensemble de moyens permettant d'établir le lien entre les différents acteurs du secours à la victime. De la « découverte » de la victime à l'arrivée des secours extérieurs, le contact est assuré par différents moyens de liaisons et un protocole d'alerte prédéterminé.

#### **6.2.1 Moyens de liaison**

Téléphone fixe : Bureau

1 téléphone portable pour le secouriste du Poste des 1<sup>o</sup>secours.

Sifflets répartis dans les différents univers.

1 talkie-walkie/personne.

#### **6.2.2 Moyen d'alerte**

##### **6.2.2.a le Water Jump**

##### **Basse Saison (1 surveillant)**

Le surveillant aquatique en poste, alertera les opérateurs de départ de toboggans pour stopper l'activité ainsi que le secouriste du poste des 1<sup>o</sup>secours, via les **talkies-walkies**.

A l'arrivée du secouriste du poste des 1<sup>o</sup>secours, le surveillant aquatique dresse le bilan global établi sur la victime et reprend son positionnement de surveillance en signalant son retour et la réouverture des pistes aux surveillants de toboggans.

Le secouriste du poste des 1<sup>o</sup> secours prend en charge la victime en autonomie en respectant la procédure liée à cette action.

## **Haute Saison (2 surveillants)**

Le surveillant aquatique (A) en poste concerné par l'accident, alertera le secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, ainsi que le second surveillant de bassin, via le **talkie-walkie**.

Ceci permettra au second surveillant de s'adapter pour assurer périodiquement la surveillance de son bassin de manière générale. A l'arrivée du secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, le surveillant aquatique dresse le bilan global établi sur la victime et reprend son positionnement de surveillance.

### **6.2.2 b Tyrolienne Aquatique**

L'opérateur de réception, alertera l'opérateur de départ pour stopper l'activité ainsi que le secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, via les **talkies-walkies**.

A l'arrivée du secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, l'opérateur de réception dresse le bilan global établi sur la victime et reprend son positionnement initial en signalant son retour et la réouverture de l'activité.

Le secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours prend en charge la victime en autonomie en respectant la procédure liée à cette action.

### **6.2.2.c Aquapark**

Le surveillant aquatique (A) en poste concerné par l'accident, alertera le secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, ainsi que le second surveillant, via le **talkie-walkie**.

Ceci permettra au second surveillant de s'adapter pour assurer périodiquement la surveillance de manière générale. Ceci permettra au second surveillant de s'adapter pour assurer périodiquement la surveillance de son bassin de manière générale. A l'arrivée du secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, le surveillant aquatique dresse le bilan global établi sur la victime et reprend son positionnement de surveillance.

### **6.2.2.d Aqua détente**

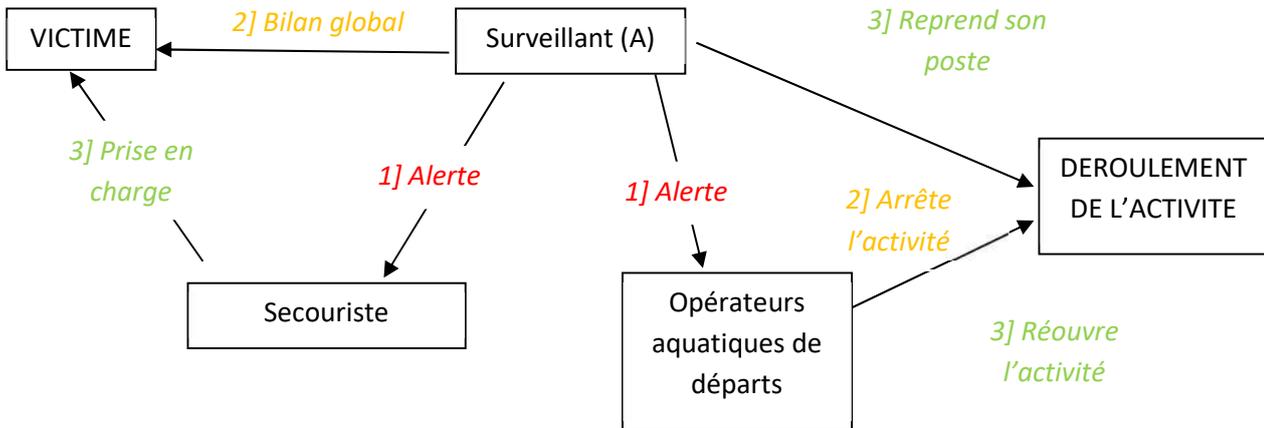
Le surveillant aquatique (A) en poste concerné par l'accident, alertera le secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, ainsi que l'employé de snack, via le **talkie-walkie**.

Ceci permettra à l'employé de snack de demander la sortie du bassin et la fermeture de celui-ci à l'aide d'un sifflet, plus précisément 3 coups de sifflet. A l'arrivée du secouriste du poste des 1<sup>er</sup> secours, le surveillant aquatique dresse le bilan global établi sur la victime et reprend son positionnement de surveillance, et réouvre le bassin.

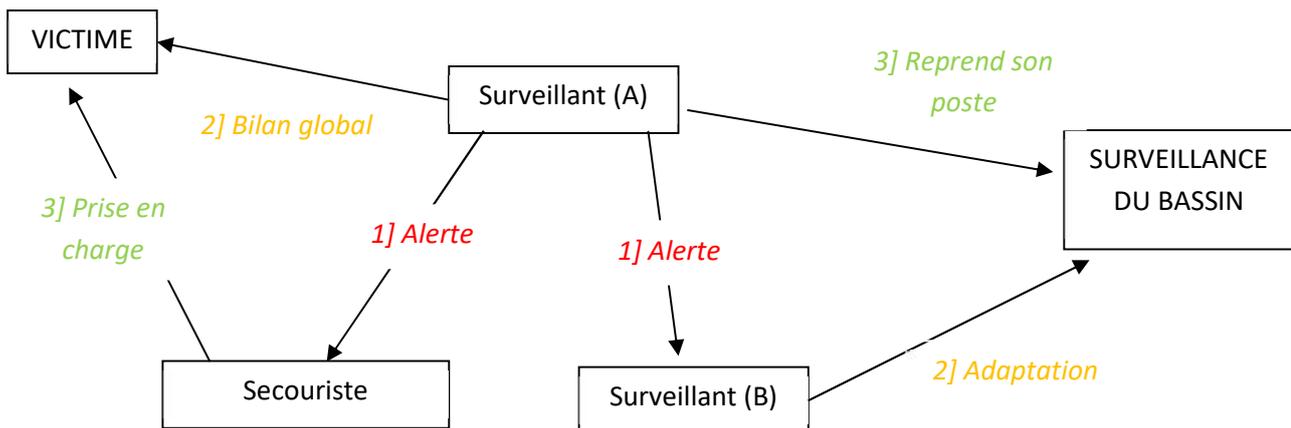
## 6.2.3 ORGANIGRAMME

### 6.2.3 a Water Jump

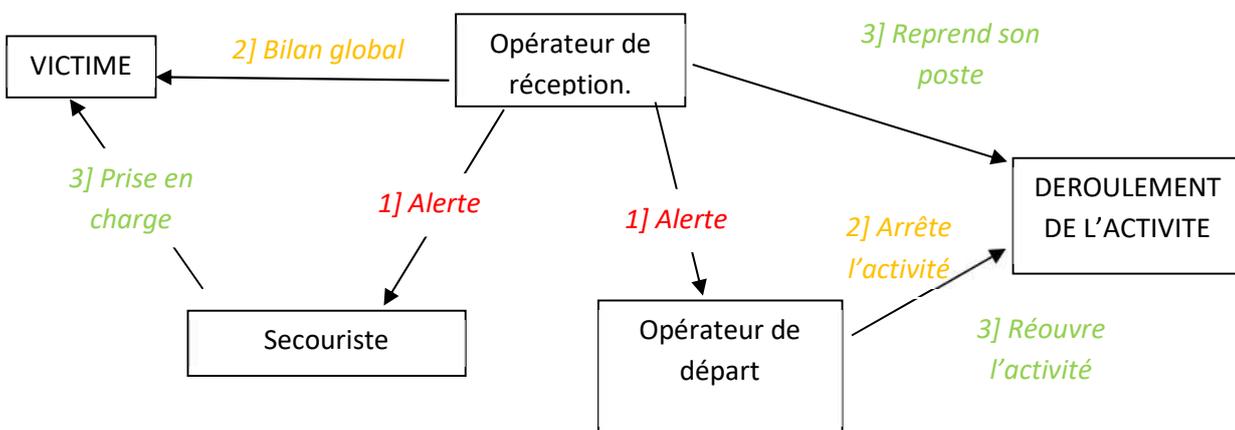
#### Basse Saison



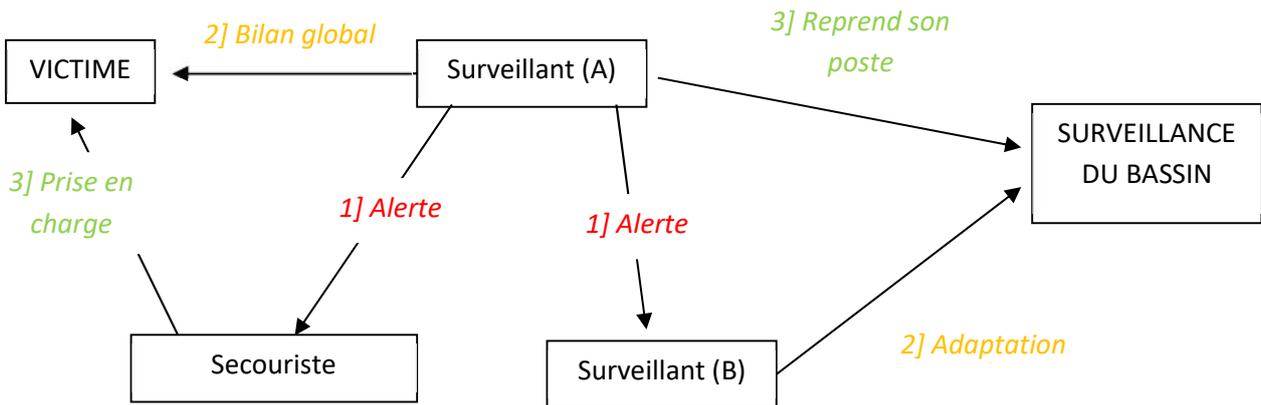
#### Haute saison



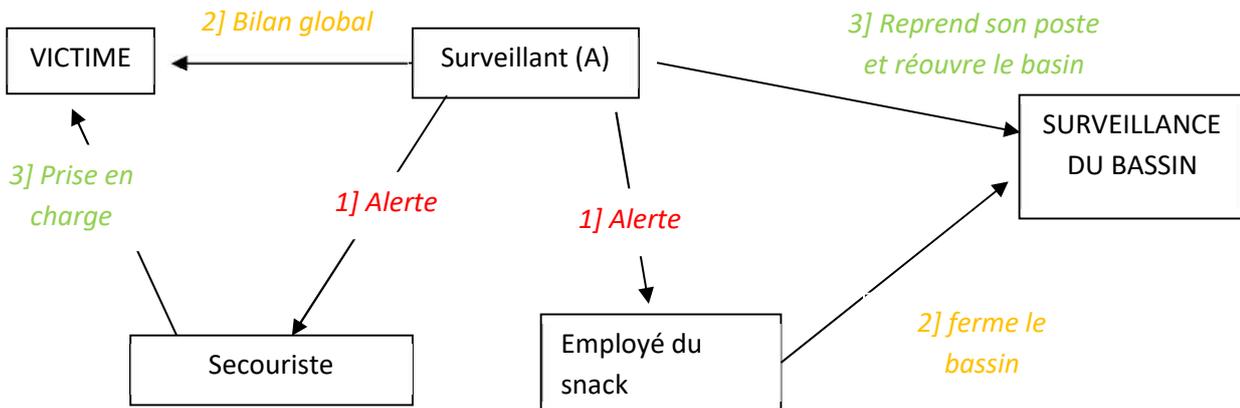
### 6.2.3. b Tyrolienne Aquatique



### 6.2.3.c Aquapark



### 6.2.3 d L'aqua-détente



## 6.3-ORGANISATION EN CAS D'ACCIDENT

Cette organisation se définit par la mise en œuvre de consignes précises, permettant des moyens de secours rapides et efficaces.

Cette procédure vise aussi bien le public général que les collectifs de mineur.

La chaîne des secours concerne l'ensemble du personnel de sécurité (surveillants aquatiques diplômés, opérateurs de départ, de réception).

### **6.3.1 Entrée, vestiaires et sanitaires**

Découverte de la victime : *Par un membre du personnel* ou *Par un client*

- Prévenir le secouriste des 1° secours
- Dégager et protéger la victime
- Faire un bilan
- Aider le secouriste si nécessaire

### **6.3.2 Bassins, plan d'eau, plages**

Le secouriste du poste de 1° secours :

- Il rejoint le surveillant pour prendre le relais au près de la victime.
- Faire un bilan.
- Transporter la victime si elle est déplaçable à l' infirmerie.
- Appel des secours « 15 ».
- Traitement de la victime jusqu'à l' arrivée des secours.
- Evacuation de la victime.

Le (ou les) autre(s) surveillant(s) du bassin, plan d'eau :

- Adapte son positionnement le temps de l'absence de son collègue.

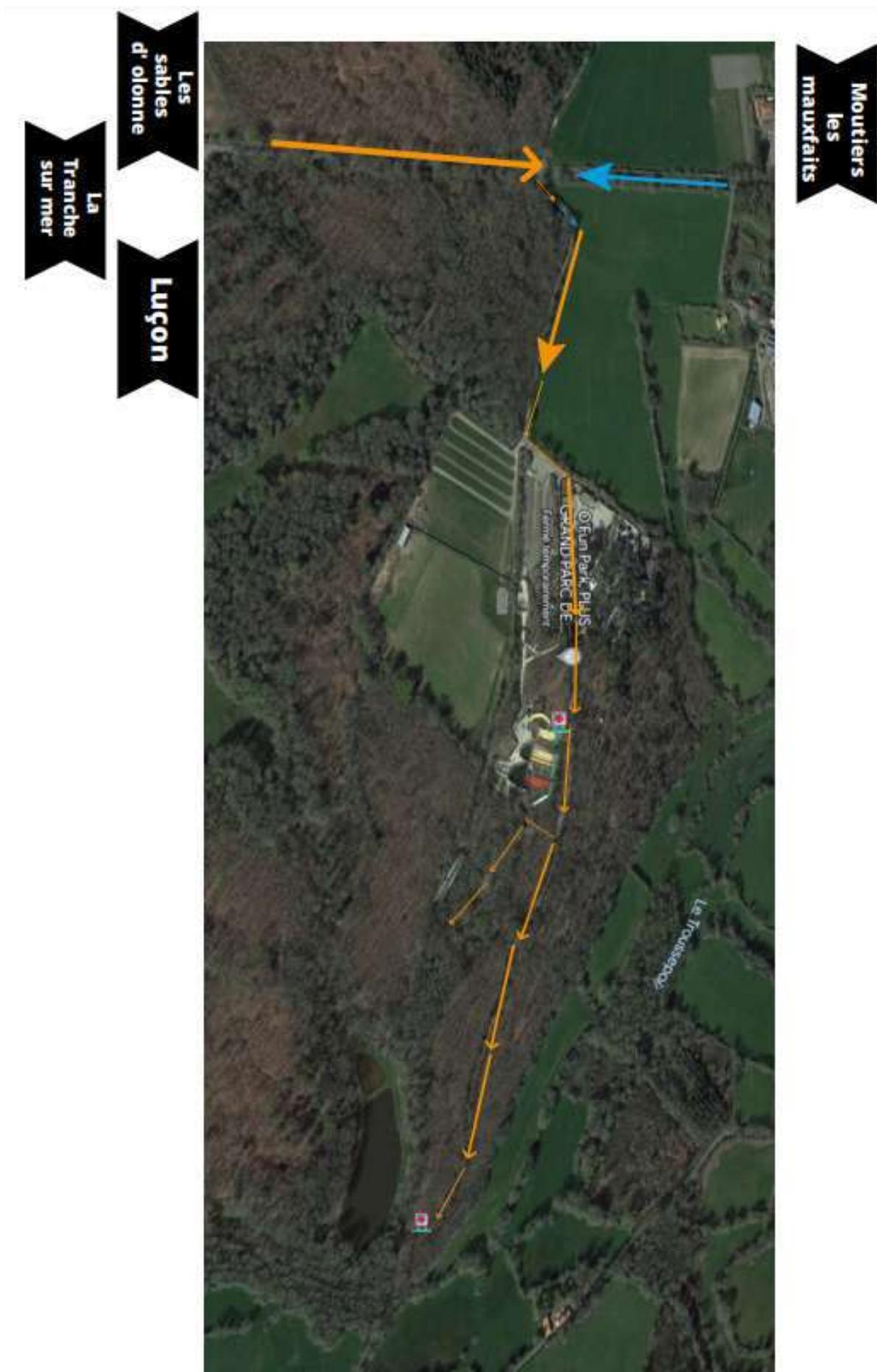
Le (ou les) opérateur(s) aquatique :

- Bloque l'activité le temps que la victime soit déplacée ou évacuée.
- Attend la demande de réouverture du surveillant aquatique, une fois celui-ci revenu à son poste.

### **MESSAGE A TRANSMETTRE PENDANT LA COMMUNICATION :**

Lieu de l' appel / Nature de l' accident / Nombre de personne(s) concernée(s) / bilan/ premières mesures prises. Indiquer l' accès de secours (Plan ci-dessous)

### 6.3.3 Plan d'accès des secours



## **7. ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE**

Dans le Plan d'Organisation de la Surveillance, nous avons positionné les surveillants en prenant en compte les paramètres des bassins et les risques associés (pentes, angles morts, etc...). Cependant, durant l'ouverture au public, chaque surveillant peut adapter son positionnement en fonction de divers éléments tels que la fréquentation instantanée du bassin, les réverbérations du soleil ou encore les mouvements liés à l'activité d'autres surveillants sur le même bassin.

Le surveillant aquatique diplômé en poste doit toujours être présent tant que le bassin n'est pas totalement évacué par les usagers.

En cas d'absence momentanée d'un surveillant aquatique diplômé, le responsable s'organise de façon que la surveillance ne soit pas interrompue et se fasse par un surveillant aquatique diplômé.

Les surveillants aquatiques diplômés et opérateurs communiquent par talkie-walkie, en fonction des circonstances, le responsable peut prendre d'autres décisions telles que la fermeture d'une ou plusieurs zones si les conditions de sécurité n'étaient pas remplies.

En ce qui concerne l'accueil collectif de mineurs, notre encadrement reste le même que celui du public, c'est-à-dire prodiguer des conseils et non un enseignement. C'est alors à l'accompagnateur du groupe de donner les ordres.

## 7.1 Le water Jump

La surveillance se fera en bas du bassin par un/des surveillant(s) aquatique diplômé(s) . Les opérateurs en haut des pistes géreront le flux de descente des clients et la validation pour monter ou non au niveau supérieur.

Cet espace a un fonctionnement différent entre la basse et la haute saison.

- En avant et arrière-saison, Il est veillé par 1 surveillant aquatique diplômé, 2 Opérateurs de départ puis 1 Opérateur d'accueil, vestiaire et équipement.



-  Surveillant diplômé
-  Opérateur De départ et d'accueil et/ou d'équipement .

- En haute saison, le water jump est veillé par 2 surveillants aquatique, 3 opérateurs de départ et 1 opérateur d'accueil, vestiaire et équipement.



-  Opérateur de départ, d'accueil et/ou d'équipement.
-  Surveillant diplômé
-  Zone de surveillance du surveillant A
-  Zone de surveillance du surveillant B

## 7.2 La Tyrolienne aquatique

La surveillance se fera en bas du bassin par un opérateur qui veillera à la bonne réception du client ainsi que la sortie de celui-ci du bassin.



**Opérateur de réception**

## 7.3 Aquapark

La surveillance se fera en binôme. Deux surveillants aquatiques diplômés sur paddle. Bien que les positionnements soient définis, nous souhaitons une grande mobilité de nos surveillants. Des opérateurs sont aussi présents pour veiller à la sécurité et aux respect des règles.



**Surveillant diplômé sur paddle**



**Opérateur d'activité**



**Zone de surveillance du surveillant B**



**Zone de surveillance du surveillant A**

## 7.4 Aqua- détente

La surveillance se fera par un surveillant aquatique diplômé sur chaise haute.



 Surveillant  
diplômé

## 8-CONCLUSION

Pour une efficacité optimale, des exercices d'entraînements et de simulations seront effectués plusieurs fois par saison. Cela permettra de mettre en œuvre toute la procédure du POSS en améliorant les actions et les temps de réaction de chacun.

En cas d'accidents et/ou incidents, il sera impératif de remplir une déclaration d'accident. Selon la gravité de l'accident, le manager du parc tiendra compte de celui-ci ou il établira un rapport à la cohésion sociale.

Si cet accident est grave, le responsable aquatique devra :

- Prévenir le chef d'établissement.
- Chercher des témoignages.
- Chercher les circonstances de l'accident.

## **9-DIFFUSION DU P.O.S.S**

### **Pour signatures**

- A tous les membres du personnel de l'activité.

### **Pour information**

- A la préfecture

- A la SDJES 85

- Au centre de secours

- Au commissariat de police

L'ensemble du P.O.S.S peut être consulté sur demande à l'accueil de la structure.

# **10-ANNEXES**

## 10.1- Emplacement du parc O'Fun Park.



## 10.2- Emplacement des activités dans le parc O Fun park .



## 10.3- Les gestes essentiels du sauveteur :

Etouffement	—————>	Désobstruer
Hémorragie	—————>	Appuyer
Inconscience	—————>	PLS
Arrêt de ventilation	—————>	Souffler
Arrêt circulatoire	—————>	Masser et Souffler
Malaise	—————>	Mettre au repos
Brûlure	—————>	Arroser
Plaie	—————>	Allonger
Fracture	—————>	Caler

## 10.4- Message d'alerte délivré aux secours

### Coordonnées des secours :

15	SAMU
17	POLICE
18	POMPIERS

### Élément du message :

Se munir de la fiche bilan préalablement remplie.

- ✓ Identification de l'appelant
- ✓ Localisation de l'établissement
- ✓ Circonstances de l'accident
- ✓ Horaire et lieux exacts
- ✓ Nombre de victimes, bilan(s), âge, sexe
- ✓ Nature des 1ers soins
- ✓ Attendre que l'on nous dise de raccrocher

## 10.5- Procédure RCP et DAE avec 2 surveillants

- ✓ Sortir la victime de l'eau et la placer sur une surface sèche.
- ✓ Poser les électrodes sur une peau sèche, sans poils et propre.
- ✓ Placer 1 électrode sous la clavicule droite et contre le sternum de la victime.
- ✓ Placer l'autre électrode sous l'aisselle gauche
- ✓ Lors de la délivrance du choc, les sauveteurs ainsi que la victime doivent être secs.
- ✓ Ne pas toucher la victime au moment de l'analyse et des chocs.

## 10.6- Procédure en cas de noyade

RCP	Adulte	Enfant	Nourrisson	Nouveau-né
Age	> puberté	1 an > puberté	24h > 1 an	< 24h
LVA	Bascule de la tête	Bascule de la tête	Ramener tête position neutre	Ramener tête position neutre
Recherche pouls	Carotidien	Carotidien	Fémoral	Fémoral
Fréquence ventilatoire	12 à 20	20 à 30	30 à 40	40 à 60
Fréquence circulatoire	60 à 100	70 à 140	100 à 160	120 à 160
Débit Masque HC	15 -12 l/min	15 -12 l/min	15 - 12 l/min	15 - 12 l/min
Débit Insufflation	15 l/min	15 l/min	15 l/min	15 l/min
DSA	OUI	OUI	OUI	NON
Canule oro-pharyngée	rotation 180°	pas de rotation	pas de rotation	pas de rotation
Cycle compression thoracique	5 starter si noyé	5 insufflations starter	5 insufflations starter	40 insufflations sans O2
Fréquence	30/2	15/2	15/2	3/1
Rythme compression thoracique	100-120/min	100-120/min	100-120/min	120/min
Technique compression thoracique	2 mains	1 main	2 doigts	2 doigts
Enfoncement compression	5 à 6 cm	1/3 ou environ 5 cm	1/3 ou environ 4 cm	1/3 ou environ 4 cm
Temps aspiration	10 secondes	5 secondes	5 secondes	5 secondes
Pression aspiration	300 à 400 mmHg	300 à 400 mmHg	100 mmHg	100 mmHg

## 10.7- Fiche de bilan des premiers secours.



### FICHE BILAN SECOURISTE

Date:...../...../20..... Heure:.....H.....

Responsable intervention: .....

Lieu de l'intervention: .....

Motif de l'intervention: .....

Nom:..... Prénom:..... Sexe: F H

Age:..... Date de naissance:..... Téléphone:.....

Adresse:.....

### Bilan d'Urgence Vitale

**Neurologique:** **PCI:** Oui:.....Min / Non

**Pupilles:** Réactive: Oui / Non **Symétrique:** Oui / Non

**Respiratoire:** **Ventilation:** Oui Non **Fréquence:** ...../Min **Saturation:** .....%

**Respiration:** Régulière: Oui / Non **Bruyante:** Oui / Non **Douloureuse:** Oui / Non

**Circulatoire:** **Fréquence:** ...../Min **Tension:** ...../..... **Gauche**  
**Tension:** ...../..... **Droit**

**Pouls régulier:** Oui / Non **Marbrures:** Oui / Non **Pâleur:** Oui / Non

**Sueurs:** Oui / Non **Nausées:** Oui / Non

**Glycémie capillaire:** .....g/l

**Température:** .....°C

### Bilan Complémentaire

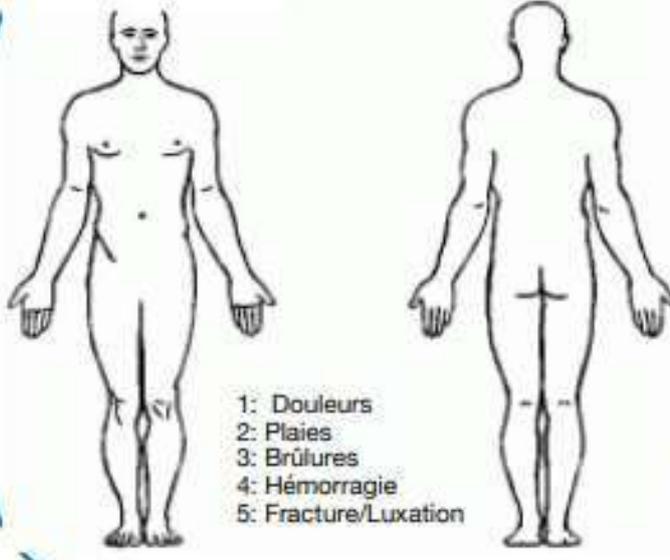
**Maladie:** .....

**Hospitalisation:** .....

**Traitement:** .....

**Allergie:** .....

**TRAUMATIQUE**

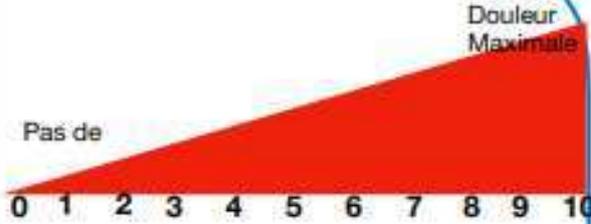


- 1: Douleurs
- 2: Plaies
- 3: Brûlures
- 4: Hémorragie
- 5: Fracture/Luxation

**ECHELLE DE LA DOULEUR**

Douleur Maximale

Pas de



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





Précision:

Observation sur l'intervention:

**Gestes secouriste**

AINP                      COLLIER                      ATTELLE N°:.....                      O2:.....L/Min  
 DSA: Heure de pose: .....H.....                      PLAN DUR N°:.....

**Secours médicaux / Orientation**

**Secours:**    SMUR    ISP    SP    AMBULANCE PRIVEE    Autre:.....  
**Orientation:**    DCD    LSP    CH..... par    SP / AMB.PRIVE. / SEUL  
 Heure d'arrivée des secours: .....H.....                      Heure de départ des secours: .....H.....



**RENSEIGNEMENTS SUR LA VICTIME**

Sexe : Masculin  Féminin :   
ou âge : .....ans   
Année de naissance : ...../...../.....  
Nationalité : .....

**BILAN IMMEDIAT DE L'ACCIDENT**

Traumatisme  Perte de connaissance  Décès   
Inconnu  Autre   
Si autre, précisez : .....

**SECOURS A LA VICTIME**

Premiers secours donnés sur place Oui  Non  Inconnu   
Usage d'un défibrillateur semi-automatique : Oui  Non   
Secours alertés : Oui  Non  Inconnu   
Heure d'arrivée des secours : .....h.....  
Etat de la victime au moment de l'arrivée des secours :  
Consciente  Inconsciente  Décédée   
Prise en charge de l'évacuation (Pompiers, Samu ....).....  
Orientation (hôpital, Clinique, Poste de secours, Morgue....).....

**OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES / AUTRES ELEMENTS**

.....  
.....  
.....

## 10.9 Règlements intérieurs

### 10.9 a REGLEMENT WATER JUMP

Vous devez être en pleine possession de vos moyens, physiques et intellectuels pour prendre part à l'activité. Vous êtes conscient des risques de blessures corporelles que vous prenez et que vous faites prendre à vos enfants en utilisant les modules mis à votre disposition sur le Water Jump.

La pratique du Water Jump est un exercice qui comporte des risques individuels. Ne tentez pas de manœuvre inconsidérée et que vous ne savez pas faire !! Nous nous réservons le droit de vous interdire l'accès à certaines zones (confirmé ou expert) en cas de nécessité et de prise de risque inconsidérée pouvant nuire à votre intégrité physique ou à celle des autres.

Vous devez utiliser du matériel (bouée, body board) en parfait état de fonctionnement et mis à disposition par l'entreprise.

Le Water Jump n'est en aucun cas un lieu d'enseignement. Le personnel ne prodigue aucune formation mais plutôt des conseils de bon sens. Vous restez responsable des conséquences liées à la mauvaise utilisation des modules mis à disposition

La baignade est interdite en dehors de l'activité saut, ce ne sont que des bassins de réception.

Il est interdit de sortir du cheminement balisé.

#### ORGANISATION WATER JUMP

- Vous avez droit à 2 heures d'activités consécutives, l'opérateur vous donne accès au matériel en échange d'un ticket.
- Vous devez vous diriger vers les vestiaires afin de vous mettre en tenue de bain.
- Un briefing de sécurité donné par l'opérateur est obligatoire avant de démarrer.
- A la suite du briefing, une initiation est obligatoire dans la zone débutant pour l'ensemble des participants sous la surveillance d'un opérateur de départ et d'un surveillant de baignade à la réception dans le bassin.
- L'opérateur valide de la zone débutant à confirmer et de confirmé à expert.
- Ages acceptés selon les zones :

A partir de 5 ans : Niveau **Débutant**.

A partir de 8 ans : Niveau **Confirmé**.

A partir de 11 ans : Niveau **Expert**.

#### DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

- Je rejoins la plateforme de départ, j'attends que le voyant vert soit allumé pour me lancer.
- Lorsque je me réceptionne, j'évacue le plus vite possible droit devant en respectant mon numéro de piste.
- Je suis responsable du matériel, je le sors avec moi pour quitter le bassin.
- Je rends le matériel avant de quitter l'activité, à la fin des 2 heures.
- Toute sortie de l'espace Water Jump est définitive.

## **10.9 b REGLEMENT TYROLIENNE AQUATIQUE**

Vous devez être en pleine possession de vos moyens, physiques et intellectuels pour prendre part à l'activité. Vous êtes conscient des risques de blessures corporelles que vous prenez et que vous faites prendre à vos enfants en utilisant les modules mis à votre disposition sur la Tyrolienne aquatique.

L'utilisateur doit faire plus de 30 kg, être équipé d'un bracelet Maxi Fun Pass ou d'un ticket.

La pratique de la tyrolienne aquatique est un exercice qui comporte des risques individuels. Ne tentez pas de manœuvre inconsidérée. Nous nous réservons le droit de vous interdire l'accès à la piste, en cas de nécessité et de prise de risque inconsidérée pouvant nuire à votre intégrité physique ou à celle des autres.

Chaque client est équipé par nos soins d'un équipement de sécurité. Tout équipement enlevé et/ou remis doit être contrôlé par un opérateur. L'utilisation d'un matériel autre que celui de notre parc n'est pas autorisée. L'échange de matériel est interdit. Il est interdit d'enlever votre matériel.

Nous avons mis en œuvre tous les moyens et le personnel nécessaire afin d'assurer votre sécurité. Si vous ne respectez pas les consignes de sécurité clairement explicitées au cours de l'initiation, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, et ce sous votre propre responsabilité.

### **ORGANISATION DE L'ACTIVITE**

Faites-vous équiper par un animateur avant le départ.

Avant de partir sur le câble, vous allez assister à une explication par l'opérateur de départ.

En cas de doute, de fatigue, n'hésitez pas à demander conseil à nos animateurs, vous ne devez en aucun cas prendre une décision seule.

### **DEROULEMENT DE L'ACTIVITE**

- L'accès à l'activité est interdit aux personnes non équipées de protection.
- Vous venez d'assister à un briefing de sécurité avant de vous lancer sur le câble.
- Comme indiqué lors du briefing, vous ne devez lever les jambes à l'arrivée afin que l'eau vous freine.
- A l'arrivée de la tyrolienne, vous devez sortir du bassin de réception et laisser le matériel à l'opérateur d'arrivée.

## **10.9 c REGLEMENT AQUA PARK**

Vous devez être en pleine possession de vos moyens, physiques et intellectuels pour prendre part à l'activité. Vous êtes conscient des risques de blessures corporelles que vous prenez et que vous faites prendre à vos enfants en utilisant les modules mis à votre disposition sur la Tyrolienne aquatique

Tous les visiteurs doivent préalablement se présenter aux guichets du parc et régler le montant associé pour accéder à la zone.

Nous avons mis en œuvre tous les moyens et le personnel nécessaire afin d'assurer votre sécurité. Si vous ne respectez pas les consignes de sécurité clairement explicitées au cours de l'initiation, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, et ce sous votre propre responsabilité

Chaque client est équipé avec le matériel de flottaison du parc, le gilet de sauvetage est obligatoire.

Le parc est interdit aux enfants de moins de 5 ans.

Il est interdit de nager sous les structures.

Il est interdit de faire de l'apnée ou de simuler une noyade.

Il est interdit de retirer son gilet de sauvetage dans le parc.

Il est interdit de sauter sur une personne dans l'eau.

Il est déconseillé de porter des bijoux, piercing, ou lunettes. Le parc décline toutes responsabilités pour tout objet que vous aurez perdu.

### **ORGANISATION AQUAPARK**

L'accès à l'aquapark vous donne droit à 2 heures d'activité consécutives, l'opérateur vous donne le matériel en échange de votre ticket.

Vous devez vous diriger vers les cabines afin de vous mettre en tenue de bain.

Un briefing de sécurité donné par l'opérateur est obligatoire avant de démarrer.

Une toise permettra aux plus jeune de voir s'ils peuvent avoir accès aux différents parcours.

Âges acceptés selon les zones :

A partir de 5 ans : Niveau Débutant.

A partir de 8 ans : Niveau Confirmé.

A partir de 11 ans : Niveau Expert

## **10.9 d REGLEMENT AQUA - DETENTE**

L'accès à la plage comporte des risques individuels. Ne tentez pas de manœuvre inconsidérée et que vous n'êtes pas capable de faire. Nous nous réservons le droit de vous interdire l'accès en cas de nécessité et de prise de risque inconsidéré pouvant nuire à votre intégrité physique ou celle des autres.

Nous remercions les parents ou accompagnateurs de bien vouloir veiller au respect de ces indications par leurs enfants.

Le port du gilet de flottaison est obligatoire.

Nous vous rappelons que les enfants ne doivent en aucun cas être laissés sans surveillance.

Il est interdit de sortir des cheminements balisés.

Il est interdit de manger et/ou de boire dans les bassins.



